

Édito

D'une élection à l'autre



“ À l’heure d’écrire ces quelques lignes, le monde politique achève de préparer les élections communales qui auront lieu dans les prochains jours. Un sondage sur les intentions de vote de nos concitoyens vient juste d’être rendu public, certainement le dernier avant le verdict qui appartiendra aux électeurs. Ces élections communales auront-elles une incidence sur le secteur de l’enseignement ? De manière directe, certainement pas : la ministre de l’Enseignement obligatoire, son cabinet et l’Administration ont poursuivi sans relâche les travaux de mise en œuvre du Pacte pour un enseignement d’excellence. Nombre de dossiers sont « techniquement murs » et n’attendent que leur approbation successive par le gouvernement et par le Parlement.

De manière indirecte, on peut toutefois pointer deux éléments : les élections communales et provinciales verront se renouveler l’ensemble des Pouvoirs organisateurs de l’enseignement officiel subventionné, et ce parfois de manière profonde. Il faut souhaiter aux écoles qui en dépendent une transition souple, avec le souci de la continuité des engagements assumés par les équipes éducatives.

Il est possible également que la formation de nouvelles majorités communales ait une incidence sur le climat interne à la coalition gouvernementale qui préside actuellement aux destinées de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À cet égard, les observateurs seront surtout attentifs aux choix qui seront opérés dans les « grandes villes » : Bruxelles, Liège, Charleroi, Namur.

Enfin, on sait que les principales dispositions de mise en œuvre du Pacte d’excellence qui ont été récemment votées concernent la réforme de la gouvernance des écoles et du système éducatif. Ces dispositions sont liées par décret à l’adoption et à la mise en œuvre de deux autres décrets, celui relatif à l’organisation du travail et celui qui organise la distinction des rôles de l’autorité publique comme régulateur et comme opérateur. Sur ce sujet, le président du MR a récemment déclaré que son parti n’était pas actuellement disposé à apporter au Parlement le soutien nécessaire à l’adaptation de la réforme. La roue serait-elle en train de tourner... ? ■

Étienne MICHEL

Directeur général du SeGEC

9 octobre 2018